

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

*Cabinet*

*Bureau de la communication Interministérielle*

*Fiche n°1*

*Visite officielle du Ministre des Outre-mer*

Papeete, le 27 novembre 2013

**FICHE MEDIAS**

**Visite du chantier du futur centre pénitentiaire  
de la Polynésie française  
Mercredi 27 novembre 2013**



*Vue aérienne du futur centre pénitentiaire*

L'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) a été mandatée par le Ministère de la Justice pour mener à bien la construction du nouveau centre pénitentiaire en Polynésie française afin d'offrir des conditions de détention dignes pour les personnes détenues, de préparer leur réinsertion, d'améliorer les conditions de travail du personnel. L'entreprise Léon Grosse a remporté le marché. **Le permis de construire a été accordé au mois de mai, ce qui a permis de débiter les travaux de défrichage dès le mois de juillet. Les travaux de terrassement sont en cours afin que les travaux de gros œuvres puissent commencer dans le début de l'année 2014, pour une livraison prévue mi 2016. Les travaux de construction du centre pénitentiaire représentent un investissement de 9,403 milliards de Francs CFP.**

**Amélioration des conditions de détention et de travail**

Situé sur un site de 10 hectares, le futur bâtiment comprendra 410 places pour environ 24 000 m<sup>2</sup> de surface. Il sera doté de structures visant à favoriser la réinsertion des personnes détenues, via l'éducation, le sport, le travail et la formation. L'établissement disposera notamment d'une zone maraîchère offrant une activité agricole aux détenus.

**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

Tél. : 77 00 83 – 77 08 85

## HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE



*Croquis du futur centre pénitentiaire*

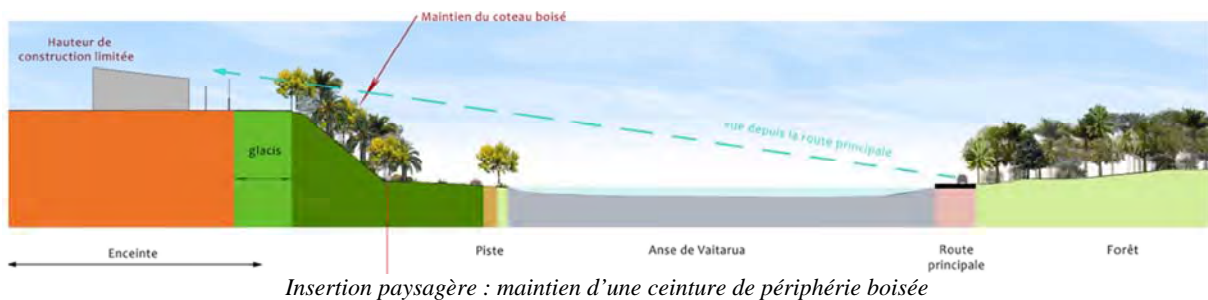


*Salle de formation pour l'insertion sociale des détenus*

### **Priorité à l'insertion paysagère**

La bonne intégration du futur centre de détention dans l'environnement de Papeari figure en tête des priorités du programme de l'opération. Une étude d'insertion paysagère visant à définir les critères et conditions permettant d'aboutir à une bonne intégration de l'établissement a été menée par un bureau d'étude. Par ailleurs, une étude complémentaire d'impact environnemental sur la faune et la flore a été menée.

Les conclusions ont permis d'émettre des prescriptions détaillées figurant dans le cahier des charges fourni aux deux groupements en compétition Vinci et Léon Grosse. Afin d'éviter toute dénaturation du paysage, l'établissement sera dépourvu de miradors, une limitation des hauteurs de bâtiment devra être respectée et une bande boisée ceinturant le site sera conservée.



### **Des retombées économiques et sociales importantes**

Les résultats d'une étude portant sur l'impact économique de la construction et de l'exploitation du futur centre pénitentiaire ont été rendus début 2011. En termes de retombées sociales, en période de chantier, au moins 320 emplois directs et indirects seront mobilisés. Par la suite, le centre pénitentiaire générera plus de 250 emplois permanents. Par ailleurs, 80% du chantier sera confié à des entreprises locales. Dans le contexte économique difficile que connaît la Polynésie française, **ce chantier reflète l'engagement de l'Etat pour soutenir la commande publique en Polynésie française.**

### **Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

Tél. : 77 00 83 – 77 08 85



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNESIE FRANÇAISE

**CHIFFRES CLES**

- ***caractéristiques du centre pénitentiaire :***

- 410 places
- 12 450 m<sup>2</sup> de surfaces utiles

- ***montant des travaux en TTC :*** 9,403 milliards Francs Cfp

- ***impact emploi :***

- chantier : 320 entre 2013 et 2016
- fonctionnement du centre : 255 en 2016

- ***avancement de la procédure :***

- jury d'examen des offres : 26 avril 2012
- signature du marché : juin 2012
- dépôt du permis de construire : 5 novembre 2012

- ***calendrier :***

- début du chantier : mi 2013
- fin du chantier : mi 2016

**Un dispositif d'accompagnement local.**

- ***le groupe local de suivi (25 membres).***

- Objectif : informer l'ensemble des parties prenantes.
- Deux réunions en 2012.

- ***le comité de pilotage de la cellule emploi (15 membres)***

- Objectif : accompagner la construction du centre.
- Une réunion par mois depuis le début d'année 2012.

- ***La convention d'engagement partenarial pour l'emploi et le développement local***

- Deux objectifs :
  - Favoriser l'emploi, l'insertion et la formation,
  - Développer les liens avec le tissu socio-économique local.
- Dix partenaires engagés.

**Une mise en œuvre dans l'échange et l'information.**

- Une vingtaine de réunions d'information.
- Une réunion publique le 2 décembre 2011.
- Six lettres d'information de l'agence pour l'immobilier de la justice.

**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

Tél. : 77 00 83 – 77 08 85